



**HAL**  
open science

## La démocratie “ Canada Dry ”

Hubert Alcaraz

► **To cite this version:**

| Hubert Alcaraz. La démocratie “ Canada Dry ”. 2018, pp.11-12. halshs-02118747

**HAL Id: halshs-02118747**

**<https://shs.hal.science/halshs-02118747v1>**

Submitted on 3 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La démocratie « Canada Dry » Hubert Alcaraz

En Amérique latine, les institutions électorales ne pourraient-elles donc valablement fonctionner que lorsque les résultats du vote mettent en évidence une large victoire de l'un des candidats ? C'est ce que paraît illustrer la situation hondurienne où l'étroite différence de voix obtenues par les deux principaux candidats à l'élection présidentielle, mais aussi les irrégularités et les erreurs systémiques rapportées, empêchent de savoir qui est vainqueur. Au point que l'Organisation des Etats américains recommande la tenue pure et simple d'un nouveau scrutin. Car depuis maintenant plus d'un mois, alors que l'opposition hondurienne ne désarme pas, ce petit Etat d'Amérique centrale est le théâtre d'affrontements violents, ayant causé plus de trente morts, à la suite des élections présidentielles qui se sont déroulées le 26 novembre 2017.

Contre toute attente, et après des premiers résultats qui lui étaient défavorables, c'est finalement l'actuel chef de l'Etat, Juan Orlando Hernández, 49 ans, leader du *Partido Nacional de Honduras* (droite), qui a recueilli 42, 95 % des suffrages contre 41, 42 % pour son principal opposant, Salvador Nasralla, 64 ans, présentateur de télévision et candidat de l'*Alianza de Oposición contra la Dictadura*, principale coalition de gauche. Après dépouillement de 58 % des urnes, Salvador Nasralla était en tête de 5 points. Mais, à la suite d'une panne informatique de plusieurs heures durant le dépouillement, suivie d'un renversement des résultats, c'est finalement Juan Orlando Hernández qui le devançait d'un point. Nasralla, qui s'était déjà déclaré vainqueur, a alors dénoncé une fraude électorale, exigeant le recomptage des votes et poussant dans les rues plusieurs milliers de sympathisants qui, tout en dénonçant le vol de l'élection se sont confrontés aux forces de l'ordre et aux militaires. Sans livrer de résultats définitifs, une semaine après les élections, le Tribunal électoral a annoncé procéder à un recomptage des votes, en présence de représentants de l'Organisation des Etats américains (OEA) mais en l'absence d'observateurs mandatés par Nasralla.

A côté des problèmes de violence et de pauvreté, le Honduras a donc dû faire face à une crise politique et institutionnelle qui a entraîné la déclaration de l'état de siège et l'institution d'un couvre-feu par le président en exercice face aux destructions, barricades et pillages qui se déroulent à l'occasion des manifestations de l'opposition. Sans résultats définitifs, ce sont les deux candidats qui se sont déclarés simultanément vainqueurs de l'élection présidentielle, alimentant les affrontements et nourrissant les inquiétudes sur l'avenir du pays. Finalement, le 26 décembre, soit un mois après les élections, l'opposition de gauche a déposé un recours en nullité devant le Tribunal suprême électoral pour fraude, altération et falsification des procès-verbaux, recours qui a été rejeté le 5 janvier 2018 par cette juridiction composée de personnalités soutenant le pouvoir en place. Alors dès le lendemain un peu plus de 80 000 sympathisants de l'*Alianza de Oposición* participaient à une marche à San Pedro Sula, deuxième ville du pays, Juan Orlando Hernández a donc été proclamé vainqueur et reconnu comme tel par une vingtaine d'Etats, parmi lesquels les Etats-Unis. Face au blocage de la situation, Luis Amalgro, secrétaire général de l'OEA, a donc proposé la tenue de nouvelles élections présidentielles.

A côté d'une représentation nationale fragmentée et face à une absence de majorité claire, les candidats latino-américains sont désormais prompts à déclarer leur propre victoire, et lorsque cela se produit les autorités électorales paraissent moins impartiales que ce que les citoyens imaginaient. En juin 2009, Manuel Zelaya, alors président de la République, fut arrêté par l'armée et destitué pour avoir tenté de modifier la Constitution par référendum afin de lui permettre de réaliser deux mandats consécutifs. En effet, à l'époque, la Cour suprême de justice hondurienne avait jugé ce référendum illégal, certaines dispositions de la Constitution ne pouvant faire l'objet d'une révision. En avril 2015, cette même Cour annula pourtant elle-même certaines des dispositions constitutionnelles intangibles, modifiant *de facto* la Constitution, et permettant à Juan Orlando Hernández de candidater à la présidence de la République pour un second mandat. La question n'est,

en réalité, pas réellement le « quoi », c'est à dire la réélection, mais le « comment », autrement dit la modification des règles du jeu par le pouvoir politique lui-même, au bénéfice exclusif de celui qui l'exerce. Et le cas du Honduras n'est pas unique dans la région... La démocratie, sans la culture démocratique, ou la « démocratie Canada Dry ». HA.

## Marge

Juan Orlando Hernández a été élu président de la République du Honduras, pour la première fois, le 24 novembre 2013

La Constitution du Honduras du 20 janvier 1982, adoptée après plusieurs années de dictature militaire, interdit dans son article 239, la réélection à la présidence de la République

Le 22 avril 2015, la chambre constitutionnelle de la *Corte Suprema de Justicia* fait droit, à l'unanimité, au recours en inapplicabilité formé contre l'article 239 de la Constitution par l'ex-président nationaliste Rafael Leonardo Callejas, autorisant ainsi tous les anciens présidents de la République à briguer un second mandat

Le 5 janvier 2018, après plus d'un mois et demi d'atermoiements, le Tribunal suprême électoral déclare Juan Orlando Hernández président élu avec 42,95 % des suffrages contre son principal opposant, Salvador Nasralla